

Convocation au Stage d'Arbitrage du 02 au 04 novembre 2017

Vous pouvez participer au stage du Comité Régional d'Escrime de Bretagne d'arbitrage à Quessoy. Ce stage vous permettra de vous perfectionner. Il est obligatoire pour valider son cursus de formation d'arbitre régional.

Ce stage s'adresse aux arbitres **départementaux** et **régionaux** diplômés et en **formation**, et à toute personne souhaitant renforcer ses compétences en arbitrage. (Conformément aux directives fédérales : dans le cadre du « plan citoyen » CD FFE du 10 octobre 2015)

Dates et lieu :

Accueil : le jeudi 02 novembre 2017 à 09h00 à la Ville Davy - 22120 QUUSSOY ;
Retour : le samedi 04 novembre 2017 à 17h30 (même adresse).

Encadrement : Les maîtres **DHERBILLY (CTR)**, **Kevin LAITHIER-SAMZUN**

Coût du stage :

Chaque stagiaire licencié dans la zone devra régler la somme de 70 €. Pour les autres, consulter sur le site le règlement financier du Comité Régional.

Administratif :

Tout stagiaire (ou son représentant légal) doit renseigner sa fiche sanitaire qui sera valable pour l'ensemble des stages de la saison 2017-2018.

La fiche de renseignements, les autorisations des parents et le chèque établi à l'ordre du « Comité Régional d'Escrime de Bretagne » sont à retourner pour le **vendredi 20 octobre 2017** à :

Comité Régional d'Escrime de Bretagne
Maison des Sports
13 bis, avenue de Cucillé
35065 RENNES Cedex

Très important : Tous les dossiers et/ou règlements adressés au-delà de la date limite ne seront pas pris en compte et donc le stagiaire ne sera pas autorisé à participer au stage.

Hébergement : Vous devez apporter : un duvet et un oreiller

Activité Escrime : Pour la pratique de l'Escrime, vous devez apporter votre équipement et des armes électriques en nombre suffisant et en état de fonctionner.

Activité annexes : Apportez également des affaires de rechange pour les activités en extérieur et prévoir donc 2 survêtements et 2 paires de chaussures de sport.

Règlement : Aucune sortie individuelle n'est autorisée. Tout participant s'engage à respecter le règlement du stage.



DOSSIER D'INSCRIPTION

Au stage de Quessoy du jeudi 02 novembre 2017 à 09h00 au samedi 04 novembre 2017 à 17h30.

Nom et prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél des parents : _____ Tél du stagiaire : _____

Courriel parents : _____ Courriel stagiaire : _____

Club : _____ Arme : _____

Formation : animateur ou éducateur (rayez la mention inutile)

ASSURANCE ET LICENCE

Chaque participant est couvert par sa licence FFE. Le Comité Régional d'Escrime de Bretagne souscrit une assurance RC auprès de la compagnie ALLIANZ Eurocoutage n° de contrat 86.759.797 qui couvre les adhérents dans le cadre des activités proposées.

Attention : toute présence d'alcool ou de stupéfiants est interdite. Elle sera suivie d'une exclusion immédiate du stagiaire. Le parent responsable de son enfant autorise les différents intervenants du stage (directeur de stage et maître d'armes) à regarder le contenu des sacs, en présence du stagiaire propriétaire, si les responsables du stage en voient la nécessité.

AUTORISATIONS

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Mme, Mr _____ père, mère, tuteur légal, autorise mon enfant _____ à participer au stage de Quessoy du 02 au 04 novembre 2017 et autorise le directeur du stage à prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires en cas d'accident.

AUTORISATION DE VOYAGE NON ACCOMPAGNE

Je soussigné(e), Mme, Mr _____ père, mère, tuteur légal, autorise mon enfant _____ à voyager non-accompagné pour rejoindre le centre d'entraînement de Quessoy et/ou à le quitter à l'issue du séjour.

AUTORISATION DE RETOUR SEUL AU DOMICILE

Je soussigné(e), Mme, Mr _____ père, mère, tuteur légal, autorise mon enfant _____ à se rendre non-accompagné à l'adresse ci-dessous _____

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e), Mme, Mr _____ père, mère, tuteur légal, autorise le Comité Régional d'Escrime de Bretagne à faire paraître sur son site internet ou Facebook, les photos prises dans le cadre du stage.

Signature du parent (précédé de la mention « lu et approuvé ») et du stagiaire :

Ci-joint, le chèque à l'ordre du Comité Régional d'Escrime de Bretagne en règlement des frais de stage.